



REALISATION D'UNE LEVEE DE FONDS DE 3,5 M€ PAR AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE A LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT JOLT CAPITAL

Consécutivement à la tenue de l'Assemblée Générale Mixte de ses actionnaires le 28 octobre 2016 et de la réalisation des conditions suspensives relatives à l'opération, **Alpha MOS (Euronext Paris - Code ISIN : FR0000062804)** annonce la finalisation de son augmentation de capital réservée d'un montant de 3,5 M€. L'Autorité des marchés financiers (AMF) avait apposé le 18 octobre 2016 le visa n° 16-488 sur le Prospectus relatif à cette opération.

L'augmentation de capital s'est déroulée par l'émission de 8 750 000 actions nouvelles, au prix unitaire de 0,40 €, dont 0,20 € de valeur nominale et 0,20 € de prime d'émission, réservées à la société d'investissement JOLT CAPITAL, à travers son fonds Jolt Targeted Opportunities.

Cette augmentation de capital visait à doter Alpha MOS de moyens financiers renforcés afin de s'affirmer en tant qu'acteur majeur du diagnostic et du contrôle qualité industriel ainsi que médical, en particulier grâce à ses solutions uniques de nez et langues électroniques. Avec ces fonds, Alpha MOS va ainsi poursuivre ses développements technologiques notamment dans les micro-capteurs et les logiciels applicatifs lui permettant, à terme, de conquérir de nouveaux marchés à l'échelle mondiale.

A l'issue de l'opération, le capital social d'Alpha MOS est désormais constitué de 33 485 474 actions. Les actions nouvelles ont fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Paris le 3 novembre 2016, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN : FR0000062804 - code mnémonique : ALM).

La répartition du capital d'Alpha MOS à l'issue de l'opération est désormais la suivante :

▪ DMS :	42,94% du capital
▪ JOLT CAPITAL :	26,13% du capital
▪ Jean-Christophe Mifsud (directement et indirectement) :	9,23% du capital
▪ Concert Lostie de Kerhor :	4,95% du capital
▪ Auto-contrôle :	0,10% du capital
▪ Public :	16,66% du capital

Sur la base du nouveau capital social, la participation d'un actionnaire qui détenait 1,00% du capital de la société préalablement à l'augmentation de capital est désormais portée à 0,74%.

Mise en œuvre de la nouvelle gouvernance

Concomitamment à la réalisation de cette augmentation de capital réservée, il était également proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 28 octobre 2016, qui l'a approuvé, la nomination de deux administrateurs désignés par JOLT CAPITAL et la nomination d'un administrateur indépendant :

- Mr. Laurent SAMAMA, représentant JOLT CAPITAL, est désormais administrateur d'Alpha MOS ;
- Mme. Hélène RELTGEN épouse BECHARAT, représentant JOLT CAPITAL, est désormais administratrice d'Alpha MOS ;
- Mr. Olivier SICHEL est désormais administrateur d'Alpha MOS, membre indépendant au sens du code Middlednext.

En outre, Alpha MOS prévoit de nommer à court terme un nouveau Directeur général, non membre du Conseil d'administration, disposant d'une connaissance du secteur.

Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du Prospectus visé le 18 octobre 2016 sous le n°16-488 par l'Autorité des marchés financiers (AMF), composé du Document de référence de la société Alpha MOS relatif à son exercice clos le 31 décembre 2015, enregistré par l'AMF le 17 octobre 2016 sous le numéro R.16-073, de la Note d'opération (incluant le résumé du Prospectus), sont disponibles sans frais au siège social d'Alpha MOS situé 20, avenue Didier Daurat - 31400 Toulouse, ainsi que sur les sites Internet de la Société (www.alpha-mos.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont décrits au chapitre 4 « Facteurs de risque » du Document de référence et au chapitre 2 « Facteurs de risque liés à l'offre » de la Note d'opération.

Recevez gratuitement tout l'information financière d'Alpha MOS par e-mail en vous inscrivant sur www.actusnews.com.

À propos d'Alpha MOS

Alpha MOS (Euronext Paris, compartiment C, ISIN : FR0000062804-ALM), spécialiste de la numérisation de l'odorat, du goût et de la vue, est leader mondial de la fabrication de nez, langue et œil électroniques à usage industriel. Créé en 1993, Alpha MOS est implanté au Japon, en Chine et aux Etats-Unis et gère un parc de plus de 2000 instruments installés à travers le monde.

Alpha MOS est cotée au compartiment C du marché Euronext Paris- Code ISIN : FR0000062804-code mnémonique : ALM

Pour plus d'informations : www.alpha-mos.com

Contact : Alpha MOS Marion Bonnefille

Marketing et communication

05 62 47 53 80